"On sentait des gens habitués à remuer des idées, et cela nous intéressait magnifiquement, nous, les anciens, qui allons bientôt disparaître ". Le fait est que ce fut intéressant au plus haut point.

Le premier jour, on s'était occupé des oeuvres de sanctification et d'instruction, de la sainte communion chez les adultes et chez les enfants, des catéchismes, de la culture de l'âme sacerdotale par l'Eucharistic, nous l'avons raconté la semaine dernière. Le deuxième jour, il allait être question des oeuvres, au point de vue social, des oeuvres paroissiales d'abord, si fécondes chez nous, des oeuvres de jeunesse, des cercles ouvriers et aussi, dans un chapître particulier, de l'oeuvre dite des Caisses Populaires. On avait là du travail pour trois jours. Et nos quelques heures parurent bien courtes. Une autre fois, peut-être, on chargera moins le programme, et ce sera un profit véritable, mieux encore une economie de forces vives. Quand même, disons-le hardiment, ce deuxième jour surtout, il fit clair et il fit chaud dans les âmes des congressistes.

"La paroisse, base d'action sociale", tel était le sujet que devait traiter, à la première séance du matin, le très digne successeur à Saint-Jérôme du célèbre curé Labelle, qui a incarné pendant un quart de siècle le type des curés canadiens, M. De la Durantaye. Mgr l'archevêque, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue aux confrères des diocèses de Québec, de Chicoutimi et des Trois-Rivières, qui sont venus se joindre à nous. Puis, il rend un délicat hommage à la mémoire de M. le curé Moreau, de Saint-Jacques-le-Mineur, décédé récemment. Enfin, il donne la parole à M. le curé de Saint-Jérôme.

L'Eglise, nous dit M. le curé, doit faire rayonner dans le monde entier et par tous les siècles l'évangile du Christ-Jésus. Elle doit enseigner la vérité et prêcher la morale. De là dé-